



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

un(e) chargé(e) d'étude scientifique

CATÉGORIE B ou A
GRADE Technicien ou ingénieur
TITULAIRE de la fonction publique ou le cas échéant CONTRACTUEL.

TERRITOIRE ET CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne de Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
 - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
 - . les reliefs accentués des Monts Dore
 - . les grands espaces du Cézallier
 - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
 - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 habitants



Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028. Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.

Au regard des enjeux locaux, elle prévoit des mesures et principes en faveur, à fois, de la préservation des paysages et milieux naturels remarquables, ainsi qu'au développement économique et culturel durable du territoire. Visant la préservation et valorisation des patrimoines du territoire, la charte en vigueur du Parc traite du lien culturel et social, du cadre de vie et des activités économiques du territoire. Au regard de 3 orientations, les élus des collectivités et l'État s'engagent à œuvrer en faveur d'une gestion concertée et durable du territoire en fonction des enjeux locaux.

La gestion du Parc

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est géré par un **syndicat mixte**. Établissement Public de Coopération Intercommunale, il regroupe les 147 communes du territoire et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes, ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme.

Ces collectivités ont toutes approuvé la charte du Parc, le projet du territoire du Parc, où elles s'engagent à mettre en œuvre des mesures et à respecter des principes qu'elles se sont fixées en faveur de la préservation des patrimoines du Parc et de la valorisation d'activités durables du territoire.

Géré par des élus et doté d'une équipe pluridisciplinaire, le Syndicat mixte du Parc a des rôles multiples :

- > aider les collectivités locales à mettre en œuvre ses mesures et principes (prestations de gestion de sites naturels à enjeux, accompagnement de projets notamment d'urbanisme, avis simples rendus sur de nombreux projets, veille à la cohérence et la coordination d'actions de partenaires...)
- > entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
 - . sensibiliser les publics aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité...)
 - . conseiller les porteurs de projets
 - . inciter à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires.
 - . coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs...

Les thématiques traitées sont variées : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme et activités de pleine nature, gestion forestière, exploitation des ressources du sous-sol, conciliation des usages, gestion de la fréquentation, aménagement et valorisation de sites naturels...

Le Syndicat mixte dispose d'une équipe d'environ 50 agents, répartis sur 2 sites : Montlosier dans le Puy-de-Dôme (siège administratif) et Murat dans le Cantal.

CONTEXTE DE L'OFFRE

Les Réserves naturelles nationales (RNN) des Sagnes de La Godivelle et du Rocher de la Jaquette sont les deux plus anciennes zones protégées d'Auvergne, créées respectivement en 1975 et 1976. Situées dans le massif du Cézallier, entre 1000 et 1200 m d'altitude, la première protège un ensemble de milieux tourbeux et lacustres sur 144 ha, la seconde une mosaïque de milieux rocheux, pelouses et boisements sur 36 ha. Toutes deux accueillent une faune et une flore spécifiques avec de nombreux taxons à forte valeur patrimoniale.

Gestionnaire des deux RNN pour le compte de l'Etat, le Parc des Volcans d'Auvergne élabore les plans de gestions, met en œuvre les programmes d'études, de travaux et de suivis scientifiques et développe une politique d'accueil du public.

Le SMPNRVA recrute un(e) chargé(e) d'étude scientifique pour appuyer dans la gestion des RNN des Sagnes de La Godivelle et du Rocher de la Jaquette.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation du service « Patrimoine naturel » et de la révision des plans de gestion des 2 Réserves qui conduisent à une évolution du profil de poste en appui du conservateur des 2 réserves.

La personne recrutée intégrera l'équipe « Patrimoine naturel ».

MISSION ET OBJECTIFS ASSIGNES

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Parc et de la direction du pôle « Patrimoine naturel », le (la) chargé(e) d'étude aura pour missions de :

1- Acquisition de connaissances :

- > Elaborer et mettre en œuvre des protocoles d'études et de suivis écologiques,
- > Réaliser les relevés de terrain (oiseaux, odonates, rhopalocères, qualité de l'eau, piézométrie, ...),
- > Analyser les résultats et rédiger des rapports d'études scientifiques,
- > Alimenter et gérer les bases de données,
- > Contribuer au développement d'une stratégie scientifique.

2- Gestion des milieux naturels :

- > Participer aux travaux de gestion : entretien de clôtures, suivi de troupeau, aménagement de points d'abreuvement, fauche-export des tourbières, entretien des infrastructures d'accueil,
- > Participer à la rédaction des plans de gestion,
- > Contribuer à la préparation des rapports d'activités annuels,
- > Participer à la surveillance des RNN.

3- Sensibilisation et communication :

- > Contribuer aux opérations de médiation et d'ancrage territorial, en particulier via la concertation avec les acteurs locaux : éleveurs, chasseurs, pêcheurs, propriétaires fonciers, habitants, élus.
- > Participer aux actions de communication : page Facebook, lettre d'info, articles presse, etc.
- > Apporter un soutien ponctuel pour l'accueil et la sensibilisation du public : évènementiels, animations grand public et scolaires, permanences de la Maison de la Réserve.

PROFIL RECHERCHE

Formation : formation supérieure dans les domaines de l'écologie, la gestion des espaces naturels et de la gestion de projet ou équivalent (BAC +4/5)

Expérience : minimum 3 ans dans l'expertise des milieux naturels, de préférence au sein d'un PNR, d'une collectivité territoriale ou dans le réseau des espaces protégés.

Compétences requises :

- > Très bonnes connaissances naturalistes (oiseaux, odonates, rhopalocères, flore) en milieux montagnards, tourbières et pelouses sèches
- > Connaissance des techniques d'échantillonnage et des outils d'analyse
- > Compétence en travaux de gestion des milieux naturels
- > Bonne maîtrise des bases de données, outils statistiques (logiciel R) et géomatique (QGis)
- > Maîtrise de la bureautique Pack Office, géomatique (Qgis)
- > Capacité d'analyse et de synthèse, d'organisation et de communication
- > Capacités de conduite de projets, réunions et médiation ;
- > Capacités rédactionnelles et de communication ;
- > Dynamisme, autonomie, force de proposition et sens du travail esprit d'équipe pluridisciplinaire ;
- > Aptitude pour la vie en milieu rural et montagnard ;
- > Permis B indispensable.

INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

Temps de travail : 35h par semaine, récupération des heures supplémentaires

Rémunération : selon expérience et statut + régime indemnitaire + participation prévoyance + CNAS.

Entretiens : à prévoir le 2 février 2023

Basé : au siège du Parc des Volcans à Aydat d'octobre à avril, à la Maison de la Réserve de La Godivelle de mai à septembre.

Déplacements : fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur.

Poste à pourvoir : idéalement mi-février 2023

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

Lionel PONT / Conservateur
T 04 73 65 64 37 | M lpont@parcdesvolcans.fr

CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)

avant le 21/01/2023

à l'attention du Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc
(accessible depuis cette page <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/offres-emplois-stages>),

Sinon, par mail : lpont@parcdesvolcans.fr